

18 Faits divers & Justice, rétro 2015

10 août : cinq membres de la famille Ellang meurent mystérieusement à Oyem

SCOM
Libreville/Gabon

LA disparition, dans des conditions tragiques, de cinq membres d'une même fratrie, à savoir Patrick Ellang, Styve Nkoghe Ellang, Mathurin Ellang, Marie-Pauline Ellang et Teddy Okemvele Ellang,

le 10 août 2015, a défrayé la chronique à Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Parmi les rumeurs les plus folles, propagées à cet effet - alors que le parquet d'Oyem, par la voix du procureur Alexis Wilfried Boule, rassurait que tous les moyens seront déployés pour faire la lumière sur cette sombre affaire-, il y a la version selon laquelle le

groupe électrogène retrouvé dans la salle de séjour, à côté des cadavres, aurait diffusé un gaz ayant entraîné la mort des fils Ellang. Une autre rumeur faisait état de ce qu'un inconnu aurait, depuis l'extérieur de la maison, propagé un gaz ayant immédiatement agi sur les victimes. Pis, une jeune femme a été soupçonnée d'avoir

cuisiné un met, que toutes les victimes auraient consommé. Le premier constat effectué par l'enquête préliminaire orientait vers la piste d'un empoisonnement. Le 12 août 2015, deux médecins légistes sont dépêchés depuis Libreville, pour une autopsie. Mais les résultats des prélèvements acheminés en France restent, à ce jour, sans suite.



Photo : ANS

La maison de l'horreur.

28 septembre : décapitation d'une femme à Pompidou

B.M.
Libreville/Gabon

LE lundi 28 septembre dernier, une femme de nationalité burkinabè, âgée de 33

ans, a été retrouvée décapitée au quartier Pompidou, dans le 1er arrondissement de Libreville. La victime, qui entretenait des relations avec deux hommes (son compatriote et un Sénégalais), répondait au nom de

Tapsoba Fatimata. L'enquête de proximité laissait penser qu'il s'agissait d'un crime passionnel. Le meurtre s'est produit au cours du week-end précédent le jour de la découverte du corps. Des personnes vi-

vant non loin de la décharge publique de Mindoubé, retrouveront par la suite la tête d'une personne dans un tas d'ordures. Le personnel d'Averda confiera à la gendarmerie que les ordures versées à

l'endroit où la tête a été retrouvée, ont été collectées dans le 1er arrondissement.

Yoda Issiaka, le présumé meurtrier de sa compatriote.

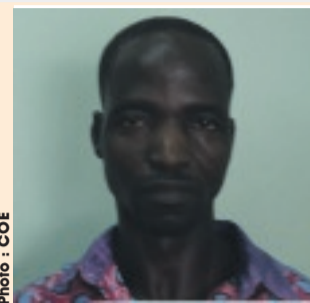


Photo : COE

1er novembre : mystère autour du cas Bérenger Obame Ntoutoume

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

BERENGER Obame Ntoutoume. Voilà un nom qui restera gravé dans la mémoire des policiers, particulièrement ceux en service à la préfecture de police de Libreville, dont une dizaine a été déférée, le 15 décembre dernier, devant le procureur de la République de Libre-

ville. Rappel: pour protester contre la saisie de sa marchandise à l'ancienne gare routière et tenter de la récupérer, le jeune homme va se rendre à la préfecture de police, le 1er novembre 2015. Mais il y essuie une fin de non-recevoir, et les secondes qui suivent, il est transformé en torche humaine. Le commerçant sortira de la scène du drame avec des

brûlures ayant affecté 80% de son corps. La gravité du cas est telle que les médecins du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) vont le transférer à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, à Melen. Mais Berenger Obame Ntoutoume succombe à ses blessures, le vendredi 6 novembre. Près de deux mois après ce grave incident

en plein commissariat de police, les versions sur l'origine du feu ayant entraîné la mort du commerçant divergent. Pour les uns, Bérenger aurait tenté de s'immoler par le feu. D'autres affirment que ce sont plutôt des flics qui auraient mis le feu sur sa marchandise, alors que Beranger s'y était couché pour les dissuader de la brûler. Suite à l'enquête diligentée par la Direction de la contre-

ingérence et de la sécurité militaire (B2), une dizaine de policiers ont été entendus par le parquet de Libreville. Mais au sortir de cette audition, l'institution judiciaire a renvoyé le déferrement pour une date ultérieure. Motif : les agents du B2 doivent d'abord lever le voile sur les non-dits à charge ou à décharge, condition essentielle à une meilleure manifestation de la vérité.



Photo : DR

Le défunt Obame Ntoutoume à son arrivée au Chul.

15 octobre : l'affaire BR Sarl ou l'arnaque de l'année !

COE
Libreville/Gabon

LES milieux de la micro-finance gabonaise auront enregistré, en 2015, la plus grosse arnaque de l'année, avec l'affaire Bâtisseurs de richesses (BR) Sarl. Une vaste escroquerie au cours de laquelle 7000 personnes ont vu s'envoler leurs investissements sans même qu'il y ait des tentatives d'explications ou une communication de crise de la part des responsables de ladite structure. Des investigations menées à cet

effet ont permis de procéder à l'interpellation, fin novembre 2015, de Yves de Saint Fidèle Mapakou, l'un des dirigeants, ainsi que 47 autres patrons d'établissements associés tels que Global invest et Coofiga. Mais de tous, seuls deux responsables de BR Sarl, Ignace Koubla et Aristide Kodjo Guenzo Ndinga, Gabonais d'origine ouest-africaine, ont été placés sous mandat de dépôt le mercredi 9 décembre, à la prison centrale de Libreville. Ils sont poursuivis pour escroquerie et exercice illégal de l'activité d'établissement de micro-finance, charges qui pèsent également sur M. Mapakou, ministre du culte en fuite, à l'encon-

tre duquel un mandat d'arrêt international a été délivré. Au cours de leur audition, les deux associés du berger ont révélé que Mapakou était le gestionnaire des fonds issus de la machination ayant permis de lever entre 13 et 15 milliards de francs auprès des clients. Et pour montrer leur bonne foi, ils affirment avoir mobilisé 300 millions de francs pour procéder au remboursement des sommes perçues indûment auprès des personnes flouées. Le jugement est prévu le 8 janvier prochain.



Photo : DR

Les clients floués de la structure de micro-finance BR Sarl devant les locaux de la Primature.

30 septembre : un douanier abattu au volant de sa voiture à Angondjé

AEE
Libreville/Gabon

OWONO Mbeng, agent des douanes gabonaises, a été froidement abattu dans la nuit du 30 septembre à l'aide d'un fusil de type calibre 12, non loin du Château d'eau d'Angondjé, par Félicien Ona Eneme, cadre de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), qui le

soupçonnait d'entretenir une liaison avec sa femme, Audrey Ginette Ada Mba, ingénieur des Travaux publics, avec qui il est en instance de divorce. Le drame s'est produit alors que l'infortuné se trouvait à bord de son véhicule Toyota VX, en compagnie de la dame et d'une autre personne. De source bien informée, à plusieurs reprises, l'homme se serait plaint auprès des parents de son épouse pour

attirer leur attention sur le comportement de leur fille. Jusqu'au soir du 30 septembre, où le cadre de la SEEG prend en filature le véhicule d'Owono Mbeng à bord duquel se trouve sa moitié. Arrivé au niveau du château d'eau d'Angondjé, le mari jaloux va barrer la route au VX, avec son véhicule. Il descend armé d'un calibre 12, et vide les plombs sur le douanier, avant de tirer sur sa femme et le passager assis à l'arrière du véhicule,

qui réussit tout de même à s'échapper. Le forcené a été maîtrisé par les populations avant l'arrivée des policiers du commissariat d'Akanda, qui vont le mettre à la disposition de la Police d'investigations judiciaires (Pij).

Le lieu du drame, à quelques mètres du château d'eau d'Angondjé.



Photo : AEE

Accidents de la voie publique : l'année 2015 moins meurtrière que sa devancière

SCOM
Libreville/Gabon

L'ANNÉE 2015 s'en va avec son cortège de malheurs. S'agissant spécifiquement des accidents de la circulation, la base de données de l'Union recense, à elle seule,

35 drames majeurs de la route. Le bilan se chiffre à plus de 40 morts et 130 blessés graves ou légers, entre janvier 2014 et décembre 2015. La zone de Kango figure parmi les plus accidentogènes, avec une vingtaine de personnes tuées et plus d'une trentaine de blessés. A la même période, prise

entre janvier et décembre 2014, on dénombre 97 tués et 187 blessés. C'est dire que 2015 a donc été une année charnière. Mais moins meurtrière que 2014.

Les accidents de la route, comme ici entre Medoumane et Otouma 2, ont endeuillé de nombreuses familles.



Photo : FMM